

OBSERVATOIRE DE L'INSTALLATION - TRANSMISSION

DISPOSITIFS LABELLISÉS À L'INSTALLATION

La Chambre d'agriculture de région Ile-de-France présente les données et tendances des dernières années du Point Accueil Installation (PAI) et du Centre d'Elaboration du Plan de Professionnalisation Personnalisé (CEPPP).

TRANSMISSION

La Chambre d'agriculture de région Ile-de-France s'appuie sur ses données en matière de transmission en lien avec les différents partenaires afin d'accompagner les agriculteurs et d'agir en faveur du renouvellement des générations.

INSTALLATION AIDÉE

La mission de service public de la Chambre d'agriculture est de pré-instruire les dossiers d'aide à l'installation et de suivre les évolutions des projets tout en rappelant le cadre réglementaire de la dotation jeune agriculteur et depuis 2023, l'Aide à l'Installation Jeune Agriculteur (AIJA).

PARTENAIRES ET FINANCEURS



Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



L'INSTALLATION : TENDANCES ET STATISTIQUES

Les chiffres clés à connaître



33 %

d'installation aidée supplémentaire entre 2021 et 2024.



834

candidats ont réalisé un entretien du Plan de Professionnalisation Personnalisé (PPP) entre 2019 et 2025.



32 ans

est l'âge moyen des hommes rencontrés en entretien. Pour les femmes, l'âge moyen est **35 ans**.



46 %

des candidats présentent un projet en grandes cultures, **18%** présentent un projet en cultures spécialisées (maraîchage, horticulture, etc.).



81

agriculteurs ont réalisé une déclaration d'intention de cessation d'activité agricole en 2025, dont **29 %** de femmes.



60 %

des agriculteurs cédants déclarent avoir identifié un potentiel repreneur.



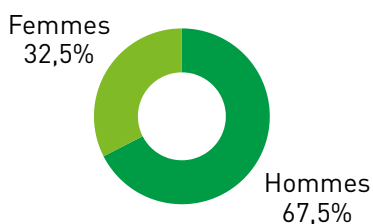
44 %

des projets ont lieu dans un cadre familial.

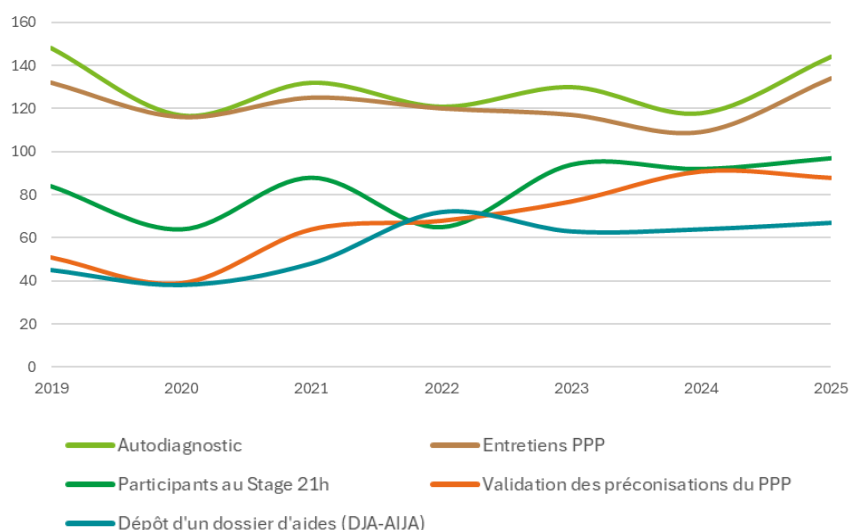
LE DISPOSITIF INSTALLATION EST LABELLISÉ DEPUIS 2018

Entrée unique pour démarrer un projet agricole, le Point Accueil Installation reçoit chaque porteur de projet en réunion collective d'information.

Répartition par genre des candidats à l'installation :



Évolution annuelle des dispositifs à l'installation en Île-de-France depuis 2019 (en nombre)

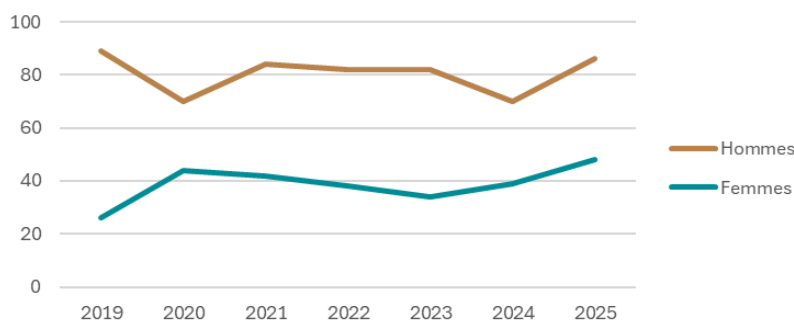


LE PLAN DE PROFESSIONNALISATION PERSONNALISÉ

Point individuel des actions à mener pour une installation viable, vivable et pérenne, appuyé sur les recherches financières et foncières.

134 entretiens PPP menés en 2025, supérieur à la moyenne de 110 entretiens par an sur la période 2019-2025.

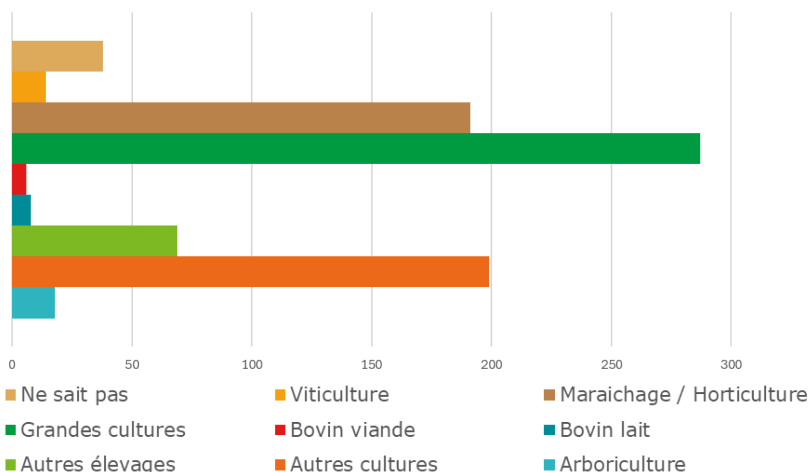
Évolution du nombre de porteurs de projets par genre



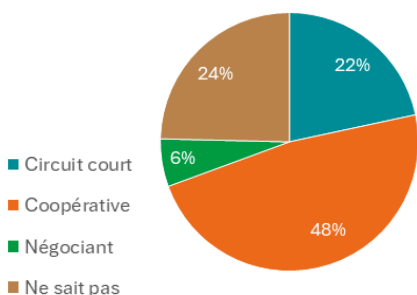
Les femmes sont de plus en plus représentées parmi les porteurs de projets, on observe une augmentation de **84 %** par rapport à 2019. En 2024, les femmes sont majoritairement représentées dans les filières **équines, caprines** et **PPAM***

*Plantes à parfum, aromatiques et médicinales

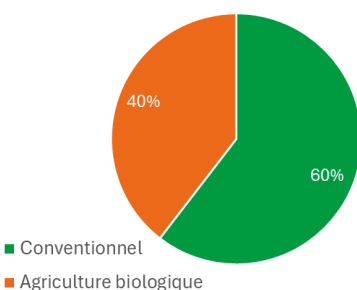
Types de productions envisagées par les porteurs de projets entre 2019 et 2025



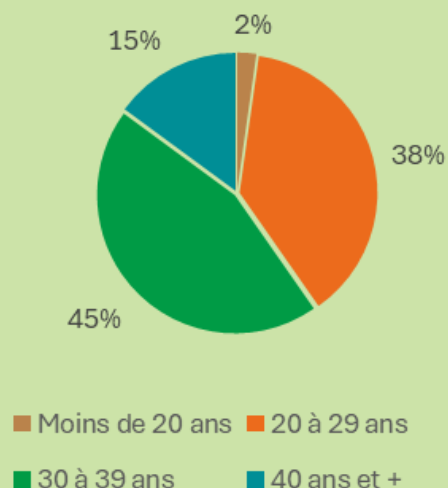
Commercialisation envisagée par les porteurs de projet en 2025



Type d'agriculture envisagée en 2025

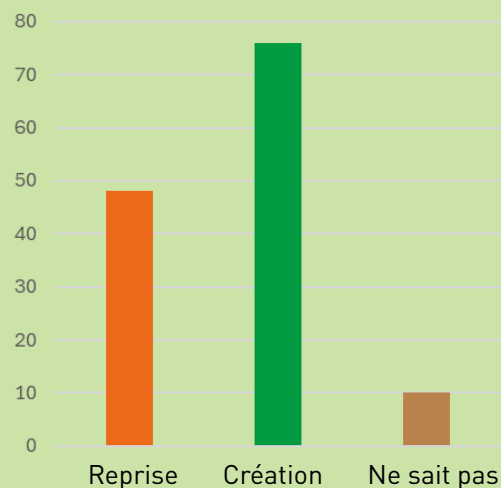


La tranche d'âge des porteurs de projets



66 % des porteurs de projets envisagent de s'installer en Société en 2025. 20 % des candidats ne sont pas encore décidés sur le statut juridique lors de leur entretien PPP.

Répartition des créations et reprises d'exploitation en 2025



52 % souhaitent s'installer en dehors du cadre familial.

75 % des reprises d'exploitation passent par le cadre familial. En hors cadre familial, **78 %** sont des créations d'exploitation.

L'INSTALLATION AIDÉE

L'aide à l'installation est une aide financière de trésorerie versée à un agriculteur qui s'installe pour la première fois. Initialement financée par l'Europe et l'État, elle est aujourd'hui co-financée par l'Europe et les Régions.

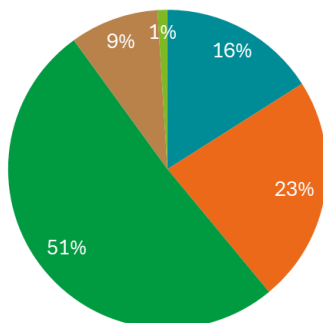
En avril 2023, la Dotation Jeune Agriculteur (DJA) est devenue l'Aide à l'Installation des Jeunes Agriculteurs (AIJA).

La DJA était allouée à hauteur de 12 000 à 38 200 € par dossier. À présent, les candidats à l'AIJA peuvent espérer percevoir entre 22 000 à 84 000 € d'aide. Le budget total engagé dans la DJA entre 2015 et 2023 en Ile-de-France est de **8,8 millions d'euros**.

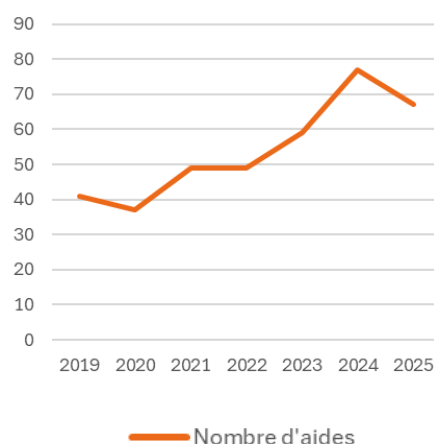
Depuis la création de l'AIJA, le montant moyen accordé aux porteurs de projet est de **49 400 €** d'aide moyenne accordé par dossier entre avril 2023 et 2025. Entre 2020 et mars 2023, le montant moyen de l'aide était **28 800 €**.

Répartition des budgets engagés selon le département d'installation de 2015 à 2023 :

■ 91 ■ 78 ■ 77 ■ 95 ■ 94



Nombre d'installations aidées par ans



TRANSMETTRE

Il s'agit de préparer l'avenir, un passage essentiel pour l'agriculture de demain.

131

agriculteurs cédants rencontrés en 2025 (RDI, Point Accueil Transmission et Réunions d'informations Transmissions)

1 214

exploitants agricoles ont plus de 57 ans en 2025

60 %

des agriculteurs concernés sont en Seine-et-Marne

81

agriculteurs inscrits en réunion Transmission en 2025, sur 5 dates

40

agriculteurs accompagnés en entretien individuel lors du Point Accueil Transmission en 2025

30 %

de sollicitations de plus depuis 2021

LE RÉPERTOIRE DÉPART À L'INSTALLATION (RDI)

Un outil clé pour le renouvellement des générations en agriculture, car il permet d'amorcer le processus complexe de la transmission de ferme de manière sécurisée et structurée.

Une plateforme de mise en relation :

- Les agriculteur cédants déposent **anonymement** une annonce décrivant leur ferme, avec l'appui du conseiller Transmission.
- Les porteurs de projets **se portent candidats** des offres correspondant à leur projet.
- La Chambre d'agriculture **transmet le profil** du candidat à l'agriculteur cédant. Si ce dernier est intéressé, la Chambre d'agriculture **organise une rencontre** entre les deux parties.

idf.chambres-agriculture.fr



Direction Territoires, Entreprises, Collectivités

Pôle Installation, Transmission, Formation

installation-transmission@idf.chambagri.fr

Chambre d'agriculture de région Ile-de-France

Siège social : 19 rue d'Anjou, 75 008 Paris

